

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1828

Attribution de subventions de fonctionnement à 5 associations pour un montant global de 87 000 euros sur le Fonds d'Intervention Culturel - Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1828 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 5 ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 87 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 30 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

SECTEUR ARTS NUMERIQUES

DOLUS ET DOLUS

Dolus & Dolus est une association lyonnaise née en 2008. Avec la volonté de promouvoir des pratiques artistiques innovantes et émergentes, Dolus & Dolus est spécialisée dans l'organisation d'événements mêlant musique, vidéo, nouveaux médias et arts numériques. La transversalité entre les disciplines est un dénominateur commun aux différents projets menés par l'association.

Depuis 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques et audiovisuels en pleine effervescence, Dolus & Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : « Mirage festival ». Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les acteurs des arts numériques. Pour se faire, Mirage Festival investit de nombreux lieux connus et moins connus de la ville pour proposer installations, performances et soirées. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées.

Plus de 7 000 personnes (forte hausse car en 2014 : 4 500 personnes) ont participé à la troisième édition du Mirage Festival avec 40 artistes produits.

Cette année, la quatrième édition a lieu du 2 au 6 mars 2016, et, selon le même modèle que les éditions précédentes, la programmation s'articulera autour de plusieurs « pôles » : performances, installations, workshops, conférences, soirées et meeting créatif. Mirage festival réunit des artistes qui contribuent activement à la réinvention des pratiques artistiques et à leurs modes de représentation grâce à l'usage des technologies, véritable rendez-vous des pratiques artistiques innovantes.

Evénement culturel fédérateur, c'est aujourd'hui le rendez-vous de la création liée aux nouvelles technologies, réunissant aussi bien le jeune public que les professionnels et amateurs avertis.

La programmation du Mirage a pour ambition de mettre en valeur les artistes locaux (une dizaine d'entités lyonnaises en 2015) et d'offrir une vraie plateforme de diffusion à cette scène encore trop peu identifiée. La programmation réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux propose

un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. Plutôt qu'un inventaire exhaustif de ces nouvelles formes d'art, le Mirage Festival propose un échantillon de cette création contemporaine liée aux outils numériques. Il s'intéresse tout particulièrement aux œuvres hybrides où prédomine l'interactivité entre les médias.

La programmation s'articule autour de plusieurs pôles :

- Les performances, pierre angulaire du Mirage festival, donnent à voir au public des artistes innovants tant dans les outils qu'ils utilisent que dans les formats explorés.

- Le parcours d'expositions est le rendez-vous gratuit du festival, il offre à voir une sélection d'œuvres représentatives de la création numérique contemporaine. Les temps de médiation sont mis en place dans le cadre du parcours d'installations grâce à la participation d'étudiants bénévoles présents sur les horaires d'ouverture au public.

- Les soirées : la programmation musicale est dédiée aux musiques électroniques ainsi qu'à d'autres styles associés : les soirées mêlent vidéo, installations et arts numériques.

- Le Mirage Open Créative Forum (MOCF) a pour vocation de devenir un rendez-vous annuel pour les professionnels, artistes et les industries créatives. On y trouve des temps de création (« Tech Tank »), réflexion, de formation de rencontre et d'échange, organisé en collaboration avec AADN.

L'Association est basée à Lyon 3^e mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures l'amènent régulièrement à exporter ses soirées, concepts et artistes, dans toute la France et au-delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association est aussi une de ses particularités.

Le mapping Festival, manifestation genevoise incontournable à l'échelle européenne dans ce domaine, est partenaire de la manifestation accentuant ainsi les liens entre Genève et Lyon autour des cultures numériques et audiovisuelles.

Pour mémoire, une subvention de 13 000 € a été allouée à Dolus & Dolus par délibération n° 2014/654 du 24 novembre 2014, pour l'organisation de l'édition 2015 du Mirage Festival.

Proposition de subvention : 15 000 €.

SECTEUR CINEMA

LES INATTENDUS

Fondée en 1995, l'Association « Les Inattendus », dont le siège social est situé 10 rue Jangot à Lyon 7^e, est un lieu de pratique et de diffusion audiovisuelle. Elle opère dans deux directions :

- au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle ;
- à travers différentes actions de diffusion et de rencontre : un festival biennal consacré aux films hors normes et des projections régulières de documentaire, de cinéma et vidéo expérimentales.

Depuis 1997, elle organise en effet tous les deux ans un festival dédié à des films hors normes, qualifiés de « très indépendants ».

La 10^e édition du festival se déroulera du 22 janvier au 30 janvier 2016 à la MJC de Monplaisir. L'entrée est libre à toutes les séances. L'événement rassemble environ 4 000 spectateurs autour d'une centaine de films qui suscitent l'échange, chaque séance se déroulant en présence du réalisateur.

Ce festival présente l'opportunité pour le public lyonnais de découvrir un panorama d'œuvres inédites sur Lyon, sans distinction de genre (documentaire, film d'atelier, art vidéo, court-métrage...) ni de support (vidéo et pellicule), ni de durée. L'objectif principal est de donner à découvrir à un public sans cesse renouvelé, un cinéma engagé socialement, politiquement, esthétiquement et peu visible lors de diffusions publiques. Les Inattendus sont particulièrement ouverts aux évolutions contemporaines de la création cinématographique et se font l'écho des réalités propres à ce domaine.

2016 constituera la 10^e édition du festival, ce qui traduit presque 20 ans de défense d'un cinéma appelé très indépendant. Si cette formule pouvait désigner à l'origine une indépendance économique, elle désigne aujourd'hui avant tout une indépendance artistique. Car ce qui fait la force du festival, c'est sa capacité à programmer des objets filmiques originaux, divers et novateurs, qui se passent de standards imposés. Dans le même temps, si l'accès aux outils de production s'est fait plus facile, c'est encore plus vrai en ce qui concerne l'accès aux films en eux-mêmes via internet et la révolution numérique. Les Inattendus portent un festival qui se veut éclairé, c'est-à-dire qui désigne aux spectateurs, ce qui mérite d'être vu sur YouTube. L'expérience de la salle reste prépondérante dans sa dimension collective, sensible et sociale.

Cette édition fera dialoguer trois univers, à la faveur de trois programmes spéciaux : celui du grand cinéaste espagnol José Val del Omar, celui des films contemporains expérimentaux indiens, le cinéma Orayoga. Et enfin, l'univers des films de fiction explorant divers territoires mythologiques dans un programme intitulé « (re)mettre en scène le mythe ». 90 films ont été sélectionnés (tous supports et nationalités confondus) d'une quarantaine de pays.

Des rencontres professionnelles seront organisées ainsi que des séances scolaires et jeune public.

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation qui permet au public lyonnais de découvrir des documents audiovisuels et cinématographiques rarement présentés, il vous est proposé que la Ville de Lyon apporte son soutien en allouant à l'Association « Les Inattendus » une subvention de fonctionnement de 18 000 euros pour l'organisation de son festival.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € a été allouée aux Inattendus par délibération n° 2014/6300 du 20 janvier 2014 pour le festival. Une subvention de 10 000 € a été allouée aux Inattendus par délibération n° 2015/1380 du 28 septembre 2015 pour l'année hors festival.

Proposition de subvention : 18 000 €.

REGARD SUD

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

Installée dans le 1^{er} arrondissement, sur le plateau de la Croix-Rousse, elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle fait le lien entre le patrimoine et la modernité, entre différentes cultures.

En 2016, 5 expositions seront proposées :

- Grégoire Eloy, photographe ;
- LhacemHedim peintures et dessins ;
- France territoire liquide, photographies ;
- SolmazPanahi, plasticienne ;
- KodoChijiwa Everett Kenny Brown, photographes.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise depuis 15 ans le festival cinématographique « Fenêtres sur le cinéma du Sud » à l'Institut Lumière. Ce festival, unique en Rhône-Alpes, fait découvrir au public des œuvres cinématographiques des pays du Maghreb et du Moyen Orient pour aller à la découverte de ces pays si loin et si proches à la fois.

La programmation, à travers des films de fiction et des documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Il offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisateurs invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans de grands festivals internationaux.

La 15^e édition a regroupé en moyenne 158 personnes/séance, soit une fréquentation de 1 422 personnes.

En 2016, la 16^e édition en préparation et qui se déroulera courant avril, prolongera les éditions précédentes : elle proposera les dernières productions

cinématographiques de réalisateurs originaires d'Algérie, d'Égypte, du Maroc, de Palestine de Syrie, de Tunisie, du Liban.

Cette manifestation est l'occasion unique de faire découvrir au public lyonnais et de Rhône-Alpes des films inédits jamais diffusés en salle en France. Les révolutions arabes ont permis l'émergence d'une jeune génération de réalisateurs qui s'est affranchie d'un cinéma plus classique.

Le cinéma arabe devient un cinéma de l'individu souvent autobiographique enraciné dans une réalité riche d'expériences originales portant un regard sur la mémoire, le passé, le présent. C'est un cinéma plus libre, plus subjectif.

Cette évolution s'effectue dans un contexte historique où la chute des présidents déchus, la montée de l'intégrisme, les révolutions arabes ont poussé cette jeune génération à porter un regard critique sur leur société et leur image. Elle ouvre une voie nouvelle dans le cinéma.

La programmation de cette 16^e édition fera la part belle à cette nouvelle génération.

Pour mémoire, une subvention de 10 000 € a été allouée à Regard Sud par délibération n° 2014/654 du 24 novembre 2014, pour l'édition 2015 du festival.

Proposition de subvention : 8 000 €.

ZoneBis

Créée en 2005, l'Association « ZoneBis » a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festival, happenings culturels).

Depuis 2008, l'Association organise le festival « Hallucinations Collectives" (initialement appelé « l'Étrange Festival Lyon » jusqu'en 2010), une manifestation diffusant un cinéma rarement proposé, abordant tous les genres et destiné à un public multi-générationnel. Les films présentés ont en commun de proposer une vision différente du cinéma, de valoriser des cinéphilies méconnues et de refléter une certaine époque et/ou une certaine économie du cinéma.

A travers des rétrospectives et autres thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)decouvrir à un maximum de spectateurs tout un pan de cinéma injustement oublié. Les films proposés sont des œuvres rares, souvent marginales ou oubliées, alternatives au sens où elles sortent des chemins balisés de la production mainstream.

En un mot, les films du festival sont des œuvres orphelines, trop vite laissées de côté faute d'un succès rapide ou parce que trop différentes, inclassables. L'ambition du festival est de leur donner une deuxième chance.

De plus, afin de s'adresser à un public plus large, le festival a comme objectif aussi de promouvoir des films actuels, mais toujours en marge des grands circuits de production, que ce soit par leur fond, leur forme voire même leurs moyens de production.

En 2016, la 9^e édition du festival « Hallucinations Collectives » aura lieu du 22 mars au 28 mars 2016. 27 films seront projetés au Comoedia avec pour thématique transversale « la femme forte » (rencontres et événements littéraires prévus en amont). Une carte blanche sera accordée à la réalisatrice Lucille Hadzilalilovic qui présentera trois films de son choix.

La thématique secondaire sera consacrée à Jess Franco, réalisateur espagnol ayant tourné près de 200 films essentiellement dans les décennies 60, 70 et 80.

Lors de cette 8^e édition, l'Association mettra l'accent sur le développement des séances scolaires, en proposant une véritable action d'éducation à l'image. Un partenariat va se prolonger avec Sciences-Po.

Tous ces événements proposés autour des séances du festival sont gratuits et se dérouleront dans différents lieux (programmation en cours).

Enfin, outre le festival, temps fort pour l'association, ZoneBis organise tout au long de l'année des projections dites « séances hallucinées » en échos ponctuels au festival. Elle organise aussi une séance annuelle dite « Nuit Hallucinée ».

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association ZoneBis, je vous propose de lui allouer une subvention de 8 000 €, dont 3 000 € provenant du budget de la direction des Evénements et de l'Animation.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € a été allouée à Zonebis par délibération n° 2015/883 du 16 mars 2015, pour l'édition 2015 du festival.

Proposition de subvention : 8 000 €.

SECTEUR POESIE

ESPACE PANDORA

Depuis 1985, l'**Espace Pandora** est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Ainsi, elle définit son rôle selon trois axes principaux :

- L'organisation et la coordination des manifestations autour du livre et de l'écrit, tels le festival « Parole ambulante » sur l'agglomération lyonnaise, le

suivi et la promotion du concours « Quelles nouvelles » et le « Printemps des poètes » à Lyon.

- La mise en place de travaux de sensibilisation à l'écriture et des ateliers d'écriture, au travers notamment de l'opération liée aux « Dix mots » et à la « Semaine de la langue française et de la francophonie », l'objectif étant de rendre ou de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

- Enfin, elle développe des partenariats avec plusieurs éditeurs régionaux et accompagne d'autres structures (petites communes et bibliothèques par exemple), dans la mise en œuvre de projets culturels. Elle met en place une résidence d'auteur à Vénissieux.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne exclusivement l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais du Printemps des Poètes. En effet, l'Association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski, décerné chaque année par la Ville de Lyon et qui est l'un des mieux doté en France et le prix René Leynaud, prix favorisant l'émergence des jeunes poètes, remis pour la deuxième fois.

L'objectif du Printemps des Poètes, initié par le Ministère de la Culture, est de sensibiliser le public le plus nombreux possible à l'art poétique sous toutes ses formes.

La 18^e édition aura lieu du 5 au 12 mars et l'Espace Pandora proposera un programme de rencontres, de lectures, d'expositions, de spectacles en lien avec le thème national : « Le Grand Vingtième », pour célébrer les œuvres de poètes de ces cent dernières années.

L'édition lyonnaise compte aussi ouvrir le champ de tous les possibles et célébrer une grande dame de la poésie lyonnaise, Louis Labé (450^e anniversaire de sa mort) et mettre l'accent sur deux poètes disparus : André Breton et Henri Michaux. D'autre part, en vue de l'Euro 2016, football et poésie seront fêtés, dans le cadre d'une soirée à l'amphithéâtre de l'Opéra.

En effet, le Printemps des poètes à Lyon poursuit sa lancée des précédentes éditions, en proposant pendant toute la durée de la manifestation des événements d'envergure avec de nombreux poètes invités, mais également des rendez-vous artistiques variées de proximité pour tous les habitants de l'agglomération.

Tout au long de la manifestation, des poètes sont invités à lire à haute voix leurs propres textes, à participer à des spectacles, ou à rencontrer des habitants de l'agglomération pour des moments d'échange. La poésie est également mêlée aux autres disciplines artistiques, avec la participation d'artistes, de comédiens, musiciens, vidéastes, plasticiens, et l'implication des collectifs artistiques locaux.

Spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, chambres d'échos, balades urbaines, performances seront présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon, ainsi que des ateliers d'écriture et lecture dans des maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, dans les hôpitaux et les MJC... L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous.

Les contributions des habitants sont mises à l'honneur avec un concours de poèmes organisé par la Mairie du 2^e et, sur l'ensemble de la ville, un concours de poésie par textos (pour diffusion sur les panneaux lumineux de la ville).

Par cette action, l'Association Pandora contribue au rayonnement culturel de la ville et favorise la démocratisation de la poésie par ses différentes animations de proximité, notamment sur l'espace public, dans les différents arrondissements de Lyon.

Pour ce festival, il est proposé d'allouer une subvention de 38 000 € à l'Espace Pandora. Par ailleurs, la Ville prend en charge tout ou partie des frais de communication liés à cette manifestation pour un montant de 18 000 €.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € a été allouée à l'Espace Pandora par délibération n° 2015/883 du 16 mars 2015, pour l'édition 2015 du festival.

Proposition de subvention : 38 000 €.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 87 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

ARTS NUMERIQUES 15 000	Dolus & Dolus (3 ^e)	15 000 €
CINEMA 34 000	Regard SUD (1 ^{er})	8 000 €
	Les Inattendus (7 ^e)	18000 €
	Zone Bis (4 ^e)	8 000 €

<i>POESIE 38 000</i>	Espace PANDORA	38 000 €

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Espace Pandora est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante, soit 87 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 3 000 € de la ligne de crédit n° 43985, programme EVENCULT, opération AUTCULT, article 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN